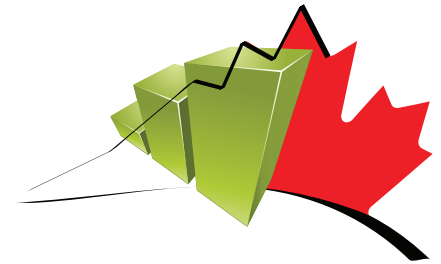


Rapports économiques et sociaux

Débouchés professionnels des candidats des provinces



par Garnett Picot, Max Stick et Feng Hou

Date de diffusion : le 27 août 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Débouchés professionnels des candidats des provinces

par Garnett Picot, Max Stick  et Feng Hou 

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202500800004-fra>

Cette étude a été menée conjointement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada.

Résumé

Le présent article permet d'examiner les débouchés professionnels des candidats des provinces récents ayant obtenu la résidence permanente au Canada 1 à 5 ans avant le Recensement de 2021. Les candidats des provinces récents, y compris les demandeurs principaux, les conjoints et les personnes à charge, étaient moins susceptibles d'occuper un emploi technique et un métier spécialisé et plus enclins à occuper un emploi peu spécialisé ou de manœuvre que les travailleurs nés au Canada. Les deux groupes étaient aussi susceptibles d'exercer des professions libérales. À un niveau plus détaillé, les candidats des provinces étaient beaucoup plus susceptibles d'occuper un emploi comme professionnels en informatique et moins enclins à travailler dans les soins infirmiers ainsi qu'à exercer d'autres professions de la santé et des métiers spécialisés comparativement aux travailleurs nés au Canada.

Les variations entre les provinces étaient importantes. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Colombie-Britannique étaient plus portés à choisir des candidats des provinces exerçant des professions libérales que les autres provinces. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta enregistraient un pourcentage plus élevé de demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces occupant des emplois peu spécialisés et de manœuvre que les autres provinces.

Au niveau agrégé, il y avait peu de mobilité professionnelle chez les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces. Les professions qu'ils occupaient 10 à 15 ans après l'admission ressemblaient étroitement à celles qu'ils occupaient au cours de leurs 5 premières années au Canada. Toutefois, les tendances professionnelles ont connu un changement important d'une cohorte à l'autre. En 2021, les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents étaient beaucoup plus susceptibles d'occuper un emploi plus spécialisé, en particulier en tant que professionnels en informatique, et moins susceptibles d'être dans des professions moyennement spécialisées, notamment les métiers spécialisés, comparativement à leurs homologues en 2011.

Auteurs

Garnett Picot travaille à la Division de la recherche et de la mobilisation des connaissances, de la Direction de la recherche et des données, à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Max Stick et Feng Hou travaillent à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales de la Direction des études analytiques et de la modélisation, à Statistique Canada.

Remerciements

Il s'agit d'une étude conjointe menée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada. Les auteurs tiennent à remercier Sarah Evershed, Marc Frenette, Chantel Goyette et Maciej Karpinski pour leurs conseils et leurs commentaires sur une version antérieure de cet article.

Introduction

Le Programme des candidats des provinces (PCP) a permis d'admettre plus d'immigrants que tout autre programme d'immigration économique particulier la plupart des années depuis le milieu des années 2010 (Picot et coll., 2023). En 2023, 40 % des immigrants économiques ont été admis dans le cadre du PCP, comparativement à 13 % dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF) et à 15 % dans la Catégorie de l'expérience canadienne (CEC) (IRCC, 2025). Le PCP a été établi en fonction de deux objectifs principaux : 1) répartir un plus grand nombre d'immigrants vers les régions et les provinces situées à l'extérieur des trois plus grandes villes; 2) aider à répondre aux besoins du marché du travail dans ces régions et ces provinces (IRCC, 2017).

Le présent article est le cinquième d'une série axée sur le PCP¹. Il contribue à la série en examinant plusieurs questions liées aux débouchés professionnels des candidats des provinces.

Premièrement, dans quelle mesure la répartition professionnelle des candidats des provinces ressemble-t-elle à celle des travailleurs nés au Canada? L'un des principaux objectifs du PCP étant de répondre aux besoins du marché du travail et de combler les pénuries, ces deux répartitions devraient différer. On s'attend à ce que les candidats des provinces complètent, plutôt que reproduisent, la répartition professionnelle de la main-d'œuvre née au Canada.

Deuxièmement, en quoi les compétences et les professions des demandeurs principaux du PCP diffèrent-elles de celles des immigrants sélectionnés dans le cadre d'autres programmes économiques, en particulier le PTQF et la CEC? Alors que le PTQF et la CEC sont conçus pour sélectionner des immigrants hautement qualifiés afin d'atteindre des objectifs économiques à long terme, le PCP cible en outre les besoins immédiats du marché du travail. Cette distinction se traduit probablement par des différences notables dans la répartition professionnelle entre les programmes.

Troisièmement, de quelle façon les répartitions professionnelles des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces varient-elles entre les provinces et les territoires? Comme chaque province et territoire applique ses propres critères de sélection, on s'attend à ce qu'il y ait des différences sur le plan des débouchés professionnels.

Quatrièmement, à quel point les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces sont-ils mobiles sur le plan professionnel au fil du temps? Exercent-ils toujours les mêmes professions qu'initialement, ou leur répartition professionnelle change-t-elle en fonction de leur adaptation au marché du travail canadien?

La contribution du PCP au marché du travail dépasse celle des demandeurs principaux pour inclure leurs conjoints et les personnes à charge. La présente étude permet d'analyser les résultats de ces deux groupes. Dans l'ensemble de l'étude, le terme « candidats des provinces » désigne les demandeurs principaux et les conjoints et personnes à charge qui les accompagnent.

1. Les quatre articles précédents portent sur : 1) l'élargissement du PCP (Picot, Hou & Crossman, 2023); 2) les variations entre les provinces relativement au PCP (Picot, Hou & Crossman, 2024); 3) les taux de maintien en poste des candidats des provinces; 4) les tendances liées aux gains des candidats des provinces (Picot, Crossman & Hou, 2023a, 2023b).

Données et méthodes

Le Recensement de 2021 est la source de données principale; les recensements de 2011 et de 2016 étant des sources secondaires. Nous mettons l'accent sur les immigrants récents, c'est-à-dire ceux ayant obtenu la résidence permanente 1 à 5 ans avant le recensement et qui étaient âgés de 20 à 60 ans au moment du recensement.

La présente étude s'appuie sur le système de Classification nationale des professions (CNP) de 2016 pour l'année 2016 et l'année 2021 et la CNP de 2011 pour 2011. La CNP de 2011 ressemble très étroitement à la CNP de 2016, ce qui permet une conversion facile au système de 2016.

Les professions qu'occupent les immigrants sont définies selon deux niveaux dans la présente étude. Au niveau le plus détaillé, 30 professions sont utilisées, comme le démontrent les tableaux 3 à 5.

Au niveau le moins détaillé, cinq niveaux de compétence sont utilisés. Ces niveaux de compétence sont déterminés par les études et la formation requises pour exercer un emploi et en remplir les fonctions. Les cinq niveaux sont : 1) des emplois en gestion (niveau de compétences A-0); 2) des emplois dans des professions libérales (niveau de compétences A-1, exigeant habituellement un diplôme universitaire); 3) des emplois techniques et des métiers spécialisés (niveau de compétences B, exigeant habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti); 4) des emplois peu spécialisés (niveau de compétence C, exigeant habituellement des études secondaires ou une formation propre à l'emploi); 5) des emplois de manœuvre (niveau de compétence D, qui ne comporte pas d'exigence en matière d'études et qui offre habituellement une formation en cours d'emploi).

Comparaisons fondées sur les niveaux de compétence professionnelle

Taux d'emploi

En 2021, le portrait de l'emploi des candidats des provinces récents était quelque peu différent de celui des travailleurs nés au Canada (tableau 1). La comparaison est faite avec des personnes nées au Canada âgées de 25 à 45 ans, puisque la plupart des candidats des provinces (83 %) faisaient partie de ce groupe d'âge. Le taux d'emploi à temps plein, soit la proportion de tous les travailleurs qui occupaient un emploi à temps plein, était plus faible chez les candidats des provinces (54 %) que chez les travailleurs nés au Canada (60 %). Comme on s'y attendait, les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces enregistraient un taux d'emploi à temps plein plus élevé (63 %) que les conjoints et les personnes à charge des candidats des provinces (45 %, tableau 1).

Parmi tous les candidats des provinces récemment embauchés, l'emploi à temps partiel était souvent important et plus le niveau de compétence était faible, plus la probabilité d'occuper un emploi à temps partiel était élevée. Parmi les professionnels (niveau de compétence A-1), environ 1 candidat des provinces sur 5 qui travaillait avait un emploi à temps partiel. Ce chiffre augmentait pour passer à 1 sur 3 chez les candidats des provinces moins qualifiés qui occupaient un emploi (niveau de compétence C) et à près de 1 sur 2 chez les manœuvres (niveau de compétence D). La même tendance s'observait chez les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces. La proportion de

personnes occupant un emploi à temps partiel augmentait pour passer de 14 % chez les professionnels à 40 % chez les manœuvres².

Pour le reste de l'étude, l'analyse portera sur les travailleurs à temps plein.

Comparaison des niveaux de compétence avec les travailleurs nés au Canada

Comme indiqué dans l'introduction, idéalement, bon nombre des emplois occupés par des candidats des provinces complèteraient ceux occupés par des travailleurs nés au Canada.

La présente analyse permet de comparer la répartition des compétences professionnelles de tous les candidats des provinces récents qui occupaient un emploi à celle des travailleurs nés au Canada.

Il existait des différences notables entre les candidats des provinces récents occupant un emploi à temps plein et les travailleurs nés au Canada. Les candidats des provinces récents étaient moins susceptibles d'occuper des emplois techniques et spécialisés de niveau B que les travailleurs nés au Canada (26 % contre 36 %, respectivement) et plus enclins à occuper des emplois de niveau C ou D peu spécialisés (41 % contre 26 %, respectivement). Les deux groupes étaient représentés de façon semblable dans les professions libérales de niveau A-1 (environ 25 %) (tableau 1).

Les répartitions des compétences des deux composantes de la population des candidats des provinces étaient très différentes. Une grande proportion des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces (les candidats des provinces sélectionnés par les provinces) exerçaient des professions libérales (environ le tiers), et environ la même proportion de candidats des provinces exerçaient des emplois peu spécialisés (niveau C ou D). Leurs conjoints et personnes à charge étaient beaucoup moins susceptibles d'exercer une profession libérale et plus de la moitié occupaient des emplois peu spécialisés (tableau 1).

2. Les proportions de candidats des provinces récents travaillant à temps partiel en 2021 s'élevaient à 22 % pour le niveau de compétence A-0, 19 % pour le niveau A-1, 29 % pour le niveau B, 34 % pour le niveau C et 46 % pour le niveau D. Pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, les valeurs étaient de 20 % pour le niveau de compétence A-0, 14 % pour le niveau A-1, 23 % pour le niveau B, 29 % pour le niveau C et 40 % pour le niveau D.

Tableau 1

Répartition du niveau de compétence selon la catégorie d'immigrants et la province ou le territoire, immigrants admis 1 à 5 ans avant le Recensement de 2021, âgés de 20 à 60 ans au moment du recensement

	Répartition des niveaux de compétence des personnes occupant un emploi à temps plein										Sans emploi (ne travaillaient pas ou travailleurs familiaux non rémunérés)	Travailleurs autonomes
	Total	Personnes occupant un emploi à temps plein						Personnes occupant un emploi à temps plein	Personnes occupant un emploi à temps partiel			
			des personnes occupant un emploi à temps plein									
			A-0	A-1	B	C	D					
	nombre		pourcentage					pourcentage du total des travailleurs				
Personnes nées au Canada	13 552 070	7 503 300	13,3	22,0	34,8	22,5	7,6	55,4	20,7	13,3	10,7	
Personnes nées au Canada (âgées de 25 à 45 ans)	6 933 840	4 172 690	12,6	25,0	36,4	19,8	6,2	60,2	19,3	10,3	10,3	
Demandeurs principaux du Programme des candidats des provinces (PCP)	45 450	28 860	10,6	32,0	26,7	24,5	6,2	63,5	19,1	7,3	10,2	
Conjoints et personnes à charge, PCP	50 520	22 480	6,2	15,9	24,1	35,3	18,5	44,5	27,7	19,8	8,0	
Total, PCP	95 970	51 340	8,7	24,9	25,5	29,3	11,6	53,5	23,6	13,9	9,0	
Demandeurs principaux du PCP par province ou territoire												
Terre-Neuve-et-Labrador	170	130	x	17,0	40,6	24,9	x	77,4	14,6	x	x	
Île-du-Prince-Édouard	780	340	13,9	26,6	27,3	23,6	8,5	43,4	21,1	10,8	24,7	
Nouvelle-Écosse	2 020	1 480	9,8	45,5	26,9	15,6	2,3	73,0	18,5	3,3	5,2	
Nouveau-Brunswick	1 620	1 110	4,9	47,3	21,3	22,8	3,7	68,8	15,4	5,0	10,9	
Ontario	12 220	7 620	12,7	47,5	22,3	14,6	3,0	62,4	17,1	8,6	11,9	
Manitoba	10 040	6 600	7,6	15,2	25,9	40,6	10,7	65,7	20,6	5,7	7,9	
Saskatchewan	5 530	3 370	9,1	19,2	31,7	29,8	10,1	61,0	20,7	7,7	10,7	
Alberta	3 960	2 360	11,2	19,9	29,0	32,6	7,3	59,6	24,2	6,7	9,6	
Colombie-Britannique	7 970	5 190	13,7	37,4	30,0	14,9	4,1	65,1	16,3	7,8	10,8	
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	110	80	x	10,2	49,2	18,0	x	66,1	29,0	x	x	
Canada												
Demandeurs principaux du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	87 830	58 770	13,3	46,0	22,2	15,9	2,6	66,9	18,2	7,1	7,8	
Demandeurs principaux de la Catégorie de l'expérience canadienne	19 200	15 640	16,6	51,7	21,8	8,3	1,6	81,4	11,4	1,6	5,5	
Autres demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique (à l'exclusion du PCP)	9 520	4 010	10,7	8,7	24,9	41,1	14,7	42,2	22,6	16,6	18,6	
Conjoints et personnes à charge de la catégorie de l'immigration économique (à l'exclusion du PCP)	105 610	53 170	8,6	25,8	23,6	27,1	14,9	50,4	24,6	17,3	7,8	
Total, catégorie de l'immigration économique (à l'exclusion du PCP)	222 160	131 590	11,7	37,4	22,8	20,3	7,8	53,5	23,6	13,9	9,0	
Catégorie des réfugiés	72 380	19 950	2,9	5,3	23,8	36,4	31,6	27,6	24,0	40,5	8,0	
Catégorie du regroupement familial	183 070	71 520	6,9	15,3	24,8	34,7	18,3	39,1	26,7	24,4	9,8	

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

Comparaisons entre les catégories d'immigrants

Différentes catégories d'immigrants sont associées à différents objectifs qui peuvent avoir une incidence sur leur répartition professionnelle. Les programmes relatifs à la classe économique, comme le PTQF et la CEC, mettent l'accent sur les immigrants dont le capital humain est élevé et qui sont sélectionnés pour contribuer à la croissance économique à long terme. Dans la plupart des provinces et des territoires, le PCP vise à répondre aux besoins plus immédiats du marché du travail. Ces exigences peuvent comprendre un besoin perçu de faire appel à des travailleurs peu qualifiés, même s'il existe un débat considérable quant à la mesure dans laquelle cette approche soutient une prospérité accrue (Lange et coll., 2022, Doyle et coll., 2023; Mahboubi et Zhang, 2023; Sommerfield, 2023; Fortin, 2024).

Des différences importantes existaient entre les professions exercées par les demandeurs principaux dans les programmes de la catégorie économique. En 2021, environ la moitié des demandeurs principaux récents du PTQF et de la CEC occupaient des professions libérales, comparativement au tiers des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces. À l'inverse, de 10 % à 20 % des demandeurs principaux du PTQF et de la CEC occupaient des emplois peu spécialisés ou de manœuvre, comparativement à 30 % des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces.

Les comparaisons avec les catégories du regroupement familial et des réfugiés comprennent tous les immigrants du PCP, tant les demandeurs principaux que leurs conjoints et personnes à charge, puisque ces catégories ne comprennent pas d'équivalent aux demandeurs principaux. Comme l'on s'y attendait, une proportion plus élevée d'immigrants occupant un emploi à temps plein dans les catégories du regroupement familial (53 %) et des réfugiés (68 %) occupaient des emplois peu spécialisés ou de manœuvre, comparativement à l'ensemble des candidats des provinces (41 %).

Comparaisons entre les provinces

Le taux d'emploi à temps plein parmi les candidats des provinces récents variait de 60 % à 77 % dans la plupart des provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, où le taux d'emploi à temps plein était plus faible (tableau 1). L'emploi à temps partiel était relativement élevé dans certaines provinces, en particulier dans les Prairies. En 2021, entre le cinquième et le quart des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents étaient employés à temps partiel à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Il convient de mentionner que, puisque le Québec administre ses propres programmes d'immigrants économiques, il n'est pas inclus dans la présente étude.

Différentes provinces ont tendance à mettre l'accent sur différents types d'exigences en matière de compétences professionnelles. Par conséquent, les critères de sélection varient de manière importante selon la province (Picot et coll., 2024), tout comme les types d'emplois occupés par les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces.

Certaines provinces³ mettent l'accent sur le niveau de compétence professionnelle (A-1). Près de la moitié des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents occupant un emploi à temps plein en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario exerçaient des

3. La taille de l'échantillon pour les territoires était trop petite pour disposer d'une estimation fiable de la répartition des professions (tableau 1).

professions libérales en 2021, comparativement à environ le tiers pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces dans l'ensemble du Canada (tableau 1). À titre de comparaison, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, moins de 20 % exerçaient des professions libérales et 40 % à 50 % occupaient des emplois peu spécialisés et de manœuvre, probablement recrutés pour répondre à la demande du marché du travail à court terme.

Mobilité professionnelle des candidats des provinces

L'intégration des nouveaux immigrants au marché du travail peut prendre du temps et comprendre des changements dans les types de professions occupées. Ce processus peut entraîner une grande mobilité professionnelle; les types d'emplois occupés par les immigrants récents 5 à 10 ans après leur admission peuvent être différents de ceux occupés au cours des premières années.

Pour déterminer si c'est le cas, trois cohortes différentes de demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces sont sélectionnées : ceux admis de 2006 à 2010, ceux admis de 2011 à 2015 et ceux admis de 2016 à 2020. Chaque cohorte fait l'objet d'un suivi au moyen de recensements successifs à mesure qu'elle vieillit.

Tableau 2

Répartition en pourcentage des niveaux de compétence professionnelle parmi les travailleurs nés au Canada et les demandeurs principaux du Programme des candidats des provinces, par cohorte d'admission selon trois recensements

	Travailleurs nés au Canada			Cohorte de 2006 à 2010			Cohorte de 2011 à 2015		Cohorte de 2016 à 2020
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2016	2021	2021
	pourcentage								
Niveau A-0	11,5	13,0	15,2	6,7	8,8	11,3	9,6	10,9	10,9
Niveau A-1	19,2	21,2	22,2	22,8	19,8	23,3	20,8	22,4	33,7
Niveau B	35,5	35,1	34,5	33,2	32,6	29,6	30,6	30,1	25,9
Niveau C	25,9	23,9	21,7	26,4	27,4	25,1	27,5	26,8	23,6
Niveau D	7,8	6,9	6,4	10,9	11,4	10,6	11,5	9,8	5,9

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2016 et de 2021, et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Relativement peu de variation a été observée dans la répartition des compétences, à mesure que les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces acquéraient de l'expérience au Canada (tableau 2). Au niveau individuel, une transition dans des emplois d'un niveau de compétence à un autre est possible, mais à l'échelle agrégée, il y avait peu de changement. Par exemple, parmi les personnes occupant un emploi à temps plein dans la cohorte de 2006 à 2010, 23 % exerçaient des professions libérales de 1 à 5 ans après leur admission (selon le Recensement de 2011) et de 11 à 15 ans après leur admission (selon le Recensement de 2021) (tableau 2).

Toutefois, on observait un changement important dans la répartition des travailleurs qualifiés des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents entre la cohorte d'admission de 2006 à 2010 et celle de 2016 à 2020 plus récente. La proportion de personnes occupant un emploi à temps plein dans des emplois plus spécialisés (niveaux de compétence A-0 et A-1) est passée de 30 % à 45 %. Des baisses ont été observées dans la proportion d'emplois techniques et spécialisés (niveau

de compétence B; de 33 % à 26 %) et dans les emplois peu spécialisés et de manœuvre (niveaux de compétence C et D; de 37 % à 30 %).

Cette tendance vers un plus grand nombre de demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces occupant des emplois plus spécialisés reflète la tendance du marché du travail dans son ensemble. La proportion de travailleurs à temps plein nés au Canada et occupant des emplois plus spécialisés (A-0 et A-1) est passée de 31 % en 2011 à 37 % en 2021, tandis que la proportion de travailleurs occupant des emplois moins spécialisés et de manœuvre est passée de 34 % à 28 % (tableau 2). Dans la plupart des pays occidentaux, la croissance de l'emploi a été considérablement plus rapide dans les professions hautement spécialisées et plus lente ou négative dans les professions moyennement et peu spécialisées. Cette tendance est en grande partie attribuable aux changements technologiques et est observée depuis quelques décennies. Cela se traduit par une diminution à long terme de la demande en travailleurs peu qualifiés et une augmentation de la demande en travailleurs plus qualifiés (Hötte et coll., 2023).

Comparaisons fondées sur les professions détaillées

La présente section permet d'explorer les types d'emplois occupés par les candidats des provinces pour 30 professions (tableaux 3 à 5). Une telle approche donne un portrait plus détaillé des tendances de l'emploi. Toutefois, par souci de concision, cette discussion porte sur 10 professions particulières qui présentent un intérêt particulier⁴ plutôt que sur les tendances des 30 professions. Au total, 8 de ces 10 professions sont des professions moyennement ou hautement spécialisées ayant un taux de postes vacants supérieur à la moyenne en 2023 et qui figurent sur la liste des professions recherchées pour certains PCP, ainsi que sur la liste des professions admissibles d'Entrée express du gouvernement fédéral (Picot et Mehdi, 2024). Deux professions moins spécialisées (celles de représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses – commerce de gros et de détail, et de représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés) sont incluses principalement en raison de l'intérêt suscité pendant et après la pandémie de COVID-19 quant aux pénuries de main-d'œuvre perçues.

Comparaison avec les travailleurs nés au Canada

Lorsque l'on inclut les 30 professions, la répartition entre tous les candidats des provinces est quelque peu différente de celle des travailleurs nés au Canada⁵.

-
4. Ces dix professions sont les suivantes : ingénieurs; professionnels/professionnelles en informatique; personnel professionnel en soins infirmiers; aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires; personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers); personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries; personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement; conducteurs/conductrices de camions de transport; représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses – commerce de gros et de détail; représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés.
 5. Le coefficient de corrélation entre les deux répartitions est de 0,53, soit une corrélation modérée. Si les deux répartitions étaient identiques, le coefficient de corrélation serait de 1,0.

Tableau 3

Répartition en pourcentage des professions chez les travailleurs à temps plein selon la catégorie d'immigrants, immigrants admis 1 à 5 ans avant le Recensement de 2021

	Total, personnes occupant un emploi à temps plein	Travailleurs nés au Canada	Total, candidats des provinces	principaux de la catégorie des candidats des provinces pourcentage	personnes à charge des candidats des provinces	principaux du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	principaux de la Catégorie de l'expérience canadienne
Professions de la gestion	13,1	13,3	8,7	10,6	6,2	13,3	16,6
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	4,2	4,2	5,2	6,1	4,0	12,0	8,0
Personnel administratif en finance, assurance et affaires	7,6	7,7	5,2	5,3	5,1	7,3	5,9
Personnel de soutien de bureau et de coordination	5,9	5,9	5,3	4,6	6,2	4,5	2,7
Professionnels/professionnelles des sciences physiques et de la vie	0,5	0,4	0,5	0,6	0,3	0,9	1,2
Ingénieurs/ingénieures	1,4	1,4	2,9	4,4	0,9	4,2	5,0
Architectes et statisticiens/statisticiennes	0,4	0,4	0,3	0,5	0,2	0,6	1,0
Professionnels/professionnelles en informatique	2,7	2,4	11,2	15,0	6,3	17,7	25,7
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	3,9	3,9	4,3	5,1	3,4	4,9	4,9
Personnel professionnel en soins infirmiers	2,2	2,2	0,7	0,7	0,7	2,0	0,3
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	1,1	1,1	0,5	0,6	0,4	1,0	1,1
Personnel technique des soins de santé	2,2	2,2	1,4	1,3	1,6	1,4	0,5
Personnel de soutien des services de santé (sauf les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires)	0,4	0,4	0,3	0,2	0,4	0,3	x
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	1,4	1,4	3,3	2,1	4,7	2,2	0,3
Personnel professionnel en services d'enseignement	5,5	5,6	1,5	1,5	1,4	3,0	3,8
Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	3,5	3,6	2,0	2,3	1,6	4,1	4,6
Personnel de soutien dans le domaine du droit et des services sociaux	5,7	5,8	3,8	2,7	5,3	1,9	1,2
Professions des arts, culture, sports et loisirs	2,0	2,0	1,7	2,2	1,1	1,7	4,4
Superviseurs/superviseuses des ventes et des services	3,8	3,8	6,0	5,8	6,2	3,9	4,0
Représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses – commerce de gros et de détail	2,8	2,8	3,0	2,1	4,1	1,4	0,9
Représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	2,9	2,9	5,6	5,0	6,5	4,3	2,3
Personnel de soutien aux ventes et services	4,4	4,2	8,3	4,2	13,5	1,8	1,1
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	5,5	5,6	2,3	2,8	1,6	0,7	0,9
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	3,8	3,9	1,5	1,8	1,1	0,8	0,5
Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien (sauf conducteurs/conductrices de camions de transport)	3,5	3,4	3,2	2,4	4,2	1,2	0,6
Conducteurs/conductrices de camions de transport	1,7	1,7	2,6	3,2	1,9	0,4	0,6
Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	1,6	1,6	0,7	0,5	1,0	0,2	x
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	1,9	1,9	1,2	1,2	1,1	0,1	0,3
Opérateurs/opératrices de machines et superviseurs/superviseuses dans la fabrication et les services d'utilité publique	2,3	2,3	3,2	3,0	3,5	1,0	0,8
Monteurs/monteuses et manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique	2,0	1,9	3,7	2,4	5,4	1,1	0,6

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

En particulier, les candidats des provinces récents étaient plus susceptibles que les travailleurs nés au Canada d'occuper un emploi à temps plein en 2021 comme ingénieurs, professionnels en informatique, aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires, représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses dans le commerce de gros et de détail, représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés, et conducteurs/conductrices de camions de transport (tableau 3). En particulier, une grande proportion de candidats des provinces occupaient un emploi comme professionnels en informatique; 15 % des principaux demandeurs et 6,3 % des conjoints et personnes à charge, comparativement à 2,4 % des travailleurs nés au Canada. Les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces ainsi que les conjoints et personnes à charge étaient moins susceptibles que les travailleurs nés au Canada d'occuper un emploi comme personnel professionnel en soins infirmiers, personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers), personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries et personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement (tableau 3).

Il convient de mentionner que très peu de candidats des provinces occupaient des emplois dans des métiers spécialisés, y compris les métiers de l'électricité, de la construction et des industries et les métiers d'entretien et d'opération d'équipement (tableau 3). Les travailleurs nés au Canada étaient deux fois plus susceptibles que les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces d'occuper des emplois dans des métiers de l'électricité, de la construction et des industries, et 3,5 fois plus susceptibles que les conjoints et personnes à charge des candidats des provinces.

Comparaison avec d'autres catégories d'immigrants

Même si une proportion importante des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents étaient des professionnels en informatique (15 %), cette proportion était encore plus élevée chez les travailleurs récents du PTQF (18 %) et de la CEC (26 %). À l'inverse, bien que relativement peu de demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces aient travaillé dans des métiers spécialisés ou comme conducteurs de camions de transport, presque aucun des demandeurs principaux du PTQF ou de la CEC n'exerçait ces professions (tableau 3).

Variation entre les provinces

Les variations entre les provinces étaient importantes. Comme cela a été mentionné ci-dessus, les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces étaient beaucoup plus susceptibles d'exercer des professions libérales dans certaines provinces que dans d'autres. Parallèlement, certaines provinces se concentraient sur des emplois moins spécialisés et de manœuvre. Par exemple, du cinquième au quart des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique travaillaient comme professionnels en informatique. À l'inverse, la proportion de personnes occupant un emploi dans cette profession était inférieure à la moyenne canadienne pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Dans ces provinces, une grande proportion (environ 16 %) travaillait comme représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses dans le commerce de gros et de détail, représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle personnalisés ou personnel de soutien des ventes et des services. Très peu de demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces travaillaient comme personnel

professionnel en soins infirmiers (environ 0,6 %) ou d'autre personnel professionnel des soins de santé (environ 0,4 %), quelle que soit la province. De plus, la proportion de demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces dans les métiers de l'électricité, de la construction et des industries ou dans les métiers d'entretien et d'opération d'équipement était inférieure à celle observée chez les travailleurs nés au Canada dans toutes les provinces (tableau 4).

Tableau 4

Répartition en pourcentage des professions chez les demandeurs principaux des candidats des provinces travaillant à temps plein, par province, immigrants récents admis 1 à 5 ans avant le Recensement de 2021

	Canada	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Population totale	28 860	340	1 480	1 110	7 620	6 600	3 370	2 360	5 190
Professions de la gestion	10,6	13,9	9,8	4,9	12,7	7,6	9,1	11,2	13,7
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	6,1	0,0	16,4	11,9	8,2	4,7	3,5	3,6	3,6
Personnel administratif en finance, assurance et affaires	5,3	0,0	7,4	6,4	4,8	6,1	4,7	4,6	4,9
Personnel de soutien de bureau et de coordination	4,6	x	4,2	4,7	3,7	6,4	4,9	4,9	3,2
Professionnels/professionnelles des sciences physiques et de la vie	0,6	x	x	0,0	0,8	x	x	x	0,8
Ingénieurs/ingénieures	4,4	x	3,5	4,0	7,6	1,6	3,2	2,9	5,3
Architectes et statisticiens/statisticiennes	0,5	x	x	0,0	0,8	x	x	x	1,0
Professionnels/professionnelles en informatique	15,0	13,3	17,7	25,6	23,8	4,5	7,8	8,7	20,2
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	5,1	10,2	4,7	3,8	5,8	3,8	5,4	4,3	5,3
Personnel professionnel en soins infirmiers	0,7	x	3,1	x	0,5	0,5	x	0,8	0,7
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	0,6	0,0	x	1,8	0,5	0,4	x	x	1,0
Personnel technique des soins de santé	1,3	x	x	0,0	0,7	2,4	1,1	2,1	0,8
Personnel de soutien des services de santé (sauf les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires)	0,2	0,0	0,0	x	x	0,4	x	x	x
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	2,1	x	2,4	2,2	0,6	4,3	4,0	1,7	0,6
Personnel professionnel en services d'enseignement	1,5	x	1,3	x	1,4	1,7	1,2	0,9	2,0
Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	2,3	x	2,4	2,1	3,6	1,2	2,3	1,8	2,2
Personnel de soutien dans le domaine du droit et des services sociaux	2,7	x	6,3	x	0,6	4,6	3,1	2,9	1,9
Professions des arts, culture, sports et loisirs	2,2	0,0	1,9	x	1,6	0,9	0,6	x	6,5
Superviseurs/superveuses des ventes et des services	5,8	6,5	4,5	5,6	4,3	4,2	11,9	8,6	5,2
Représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses – commerce de gros et de détail	2,1	x	x	x	1,3	2,3	4,5	3,1	1,7
Représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	5,0	6,5	6,6	8,5	3,5	8,0	5,1	5,9	1,6
Personnel de soutien aux ventes et services	4,2	5,8	2,3	2,6	2,0	5,9	7,8	5,9	3,1
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	2,8	x	x	2,0	2,9	2,9	2,0	2,5	4,1
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	1,8	x	x	x	1,2	2,4	2,0	2,5	1,6
Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien (sauf conducteurs/conductrices de camions de transport)	2,4	x	x	x	1,4	3,1	4,0	3,3	2,9
Conducteurs/conductrices de camions de transport	3,2	x	x	4,4	2,0	5,2	1,4	4,8	3,5
Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,5	0,0	0,0	0,0	0,3	0,7	1,1	x	x
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	1,2	x	0,0	x	0,4	1,4	4,4	1,6	0,5
Opérateurs/opératrices de machines et superviseurs/superveuses dans la fabrication et les services d'utilité publique	3,0	x	x	x	1,4	6,8	1,8	6,7	1,0
Monteurs/monteuses et manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique	2,4	x	0,0	x	1,5	5,8	1,9	1,8	0,8

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

Tableau 5

Répartition en pourcentage des professions chez les travailleurs nés au Canada et les immigrants par cohorte d'admission et selon trois recensements (hommes et femmes)

	Travailleurs nés au Canada			Cohorte de 2006 à 2010			Cohorte de 2011 à 2015		Cohorte de 2016 à 2020
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2016	2021	2021
	pourcentage								
Professions de la gestion	11,5	13,0	15,2	6,7	8,8	11,3	9,6	10,9	10,9
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	3,5	4,1	4,1	3,5	3,7	4,6	4,0	3,9	6,4
Personnel administratif en finance, assurance et affaires	7,3	7,7	8,3	3,2	3,0	4,0	3,4	4,0	5,2
Personnel de soutien de bureau et de coordination	6,7	6,2	5,9	4,1	4,1	4,5	4,3	4,9	4,5
Professionnels/professionnelles des sciences physiques et de la vie	0,4	0,4	0,4	0,8	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6
Ingénieurs/ingénieures	1,4	1,5	1,3	4,1	3,2	4,0	4,2	3,7	4,5
Architectes et statisticiens/statisticiennes	0,3	0,3	0,4	0,7	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5
Professionnels/professionnelles en informatique	2,0	2,0	2,3	4,2	3,8	4,8	4,9	7,2	15,7
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	4,2	3,8	4,0	3,6	4,3	3,9	3,8	4,4	5,2
Personnel professionnel en soins infirmiers	1,8	2,0	2,1	2,7	3,1	3,5	2,0	1,9	0,8
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	1,0	1,2	1,1	1,7	1,7	1,1	1,4	1,0	0,6
Personnel technique des soins de santé	2,0	2,1	2,0	1,0	1,3	1,3	1,2	1,7	1,3
Personnel de soutien des services de santé (sauf les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires)	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	1,0	1,1	1,4	1,3	1,8	2,4	2,4	3,0	2,2
Personnel professionnel en services d'enseignement	5,1	5,6	6,2	3,3	2,0	2,4	1,7	1,8	1,8
Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	2,9	3,4	3,7	1,4	1,2	1,7	1,5	1,9	2,5
Personnel de soutien dans le domaine du droit et des services sociaux	5,5	5,7	5,8	2,4	2,5	2,4	2,9	3,5	2,9
Professions des arts, culture, sports et loisirs	2,1	2,0	2,0	1,5	0,9	0,8	0,9	1,2	2,1
Superviseurs/superviseuses des ventes et des services	4,9	4,7	3,6	6,6	7,3	6,3	9,8	6,6	5,1
Représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses – commerce de gros et de détail	3,9	3,0	2,4	1,9	1,5	1,6	2,6	1,9	2,0
Représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	4,4	3,7	2,5	3,7	2,8	2,4	4,5	2,8	4,7
Personnel de soutien aux ventes et services	4,7	4,0	3,7	7,4	7,2	6,6	8,5	6,5	3,8
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	6,1	5,6	5,2	9,8	9,0	7,2	6,3	5,5	2,7
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	3,8	3,8	3,8	4,2	3,5	3,4	2,7	3,2	1,6
Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien (sauf les conducteurs/conductrices de camions de transport)	3,5	3,4	3,3	2,9	4,0	3,8	3,2	3,7	2,4
Conducteurs/conductrices de camions de transport	1,5	1,6	1,9	3,1	4,1	3,4	3,0	3,7	2,5
Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	1,4	1,3	1,3	0,9	1,2	1,2	0,9	0,9	0,5
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	2,1	1,8	1,6	1,8	1,8	1,3	1,5	1,3	1,3
Opérateurs/opératrices de machines et superviseurs/superviseuses dans la fabrication et les services d'utilité publique	2,5	2,5	2,4	6,1	5,8	4,7	4,3	4,1	3,1
Monteurs/monteuses et manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique	2,2	2,1	1,8	5,1	5,0	4,2	3,6	3,5	2,4

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2016 et de 2021 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Mobilité et changements professionnels dans l'ensemble des cohortes d'admission

L'analyse relative aux 30 professions indique une mobilité professionnelle relativement faible (tableau 5). La répartition professionnelle au sein d'une même cohorte a peu varié, à mesure que les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces acquéraient de l'expérience au Canada. Par exemple, pour la cohorte d'admission de 2006 à 2010, les répartitions des professions de 1 à 5 ans après l'admission et de 6 à 10 ans après l'admission étaient presque identiques (tableau 5), avec un coefficient de corrélation de 0,95. La répartition des professions au sein de cette cohorte d'admission a très peu changé au fil du temps. Un peu plus de changement s'observait dans la répartition entre 1 à 5 ans et 11 à 15 ans après l'admission, mais le coefficient de corrélation était toujours très élevé à 0,87⁶.

Toutefois, il y avait un changement important dans la répartition des professions dans l'ensemble des cohortes d'admission des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces. Le coefficient de corrélation entre les répartitions des professions pour les cohortes d'admission du Recensement de 2011 et du Recensement de 2021 était seulement de 0,44⁷.

Ce changement dans la structure des professions des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents entre 2011 et 2021 était le résultat d'un changement important dans 5 des 30 professions (tableau 5). Plus important encore, la proportion des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents occupant un emploi comme professionnels en informatique a augmenté de façon spectaculaire chez les immigrants récents, passant de 4,2 % en 2011 et de 4,9 % en 2016 à 15,7 % en 2021 (tableau 5). La part du personnel professionnel en gestion des affaires et en finance a également connu une augmentation importante chez les immigrants récents, passant de 4,0 % en 2016 à 6,4 % en 2021.

Plusieurs professions ont connu une baisse parmi les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents en 2021. Celles-ci comprenaient les métiers de l'électricité, de la construction et des industries, qui représentaient 9,8 % des candidats des provinces récents en 2011, 6,3 % en 2016 et 2,7 % en 2021. Une baisse semblable a été observée dans les métiers d'entretien et d'opération d'équipement⁸ et de personnel de soutien des ventes et des services⁹.

Conclusion

Les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces ainsi que leurs conjoints et personnes à charge fournissent de la main-d'œuvre à l'économie canadienne. Parmi les candidats des provinces récemment admis en 2021, le nombre de conjoints et de personnes à charge occupant un emploi à temps plein était presque égal à celui des candidats des provinces. L'emploi à temps partiel était important dans de nombreux cas et plus répandu chez les candidats des provinces moins qualifiés que chez ceux plus qualifiés.

Les professions exercées par les candidats des provinces récents occupant un emploi à temps plein (y compris les conjoints et personnes à charge) différaient quelque peu de celles exercées par les

6. Une tendance semblable a été observée pour la cohorte d'admission de 2011 à 2015; le coefficient de corrélation entre la répartition des professions de 1 à 5 ans et de 6 à 10 ans après l'admission était de 0,92.

7. Le coefficient de corrélation entre les répartitions des professions pour les cohortes d'admission du Recensement de 2016 et du Recensement de 2021 était de 0,62.

8. La proportion pour cette profession était de 4,2 % en 2011, 2,7 % en 2016 et 1,6 % en 2021.

9. La proportion pour cette profession était de 7,4 % en 2011, 8,5 % en 2016 et 3,8 % en 2021.

travailleurs nés au Canada ou les immigrants économiques d'autres programmes. En particulier, les candidats des provinces étaient plus susceptibles que les travailleurs nés au Canada d'occuper un emploi comme personnel professionnel en gestion des affaires et en finance, comme professionnels en informatique et comme ingénieurs. Une plus grande proportion de candidats des provinces que de travailleurs nés au Canada occupaient certains emplois moins spécialisés, comme représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses dans le commerce de gros et de détail, représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés, et monteurs/monteuses et manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique, particulièrement dans les Prairies. Les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces étaient également plus susceptibles que les employés nés au Canada de travailler comme représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés et comme monteurs/monteuses et manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique. La question de savoir si le fait de mettre l'accent sur ces professions moins spécialisées contribue à la croissance à long terme en répondant aux besoins à court terme du marché du travail fait l'objet d'un débat (p. ex. Fortin, 2024; Doyle et coll., 2023; Mahboubi et Zhang, 2023; Sommerfield, 2023).

Les professions dans le domaine des soins de santé et les métiers spécialisés ont récemment fait l'objet d'une attention considérable en raison des pénuries de compétences. Les candidats des provinces occupant un emploi (et les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces) étaient plus susceptibles que les travailleurs nés au Canada de travailler comme aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires, et moins enclins à travailler dans les soins infirmiers et les métiers spécialisés.

Bien que l'adaptation au marché du travail puisse prendre un certain temps pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces récents, au niveau agrégé, la répartition professionnelle a peu varié, au fur et à mesure des années passées au Canada après l'année d'admission de la cohorte. Les types d'emplois occupés par les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces 6 à 15 ans après l'admission étaient très semblables à ceux occupés au cours des 5 premières années.

Les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces des cohortes récentes étaient moins susceptibles d'exercer des métiers spécialisés et plus portés à occuper un emploi dans des professions libérales que les cohortes d'une décennie plus tôt. Dans l'ensemble, le nombre d'emplois professionnels au Canada augmente plus rapidement que le nombre d'emplois moins spécialisés et la sélection des candidats des provinces semble s'être adaptée en conséquence.

Bibliographie

Doyle, M., M. Skuterud et C. Worswick. (2023). [The Economics of Canadian Immigration Levels](#). Canadian Labour Economics Forum, Working Paper no. 58.

Fortin, P. (2024). Does immigration help alleviate economy-wide labour shortages? CLEF Working Paper Series 70, Canadian Labour Economics Forum, Université de Waterloo.

Hötte, K., M. Somers et A. Theodorakopoulos. (2023). Technology and jobs: A systematic literature review. *Technological Forecasting and Social Change*, vol. 194, 122750.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). (2017). Évaluation du Programme des candidats des provinces. Direction générale de la recherche et de l'évaluation, Division de l'évaluation.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). (2025). Résidents permanents – Mises à jour mensuelles d'IRCC – Canada – Résidents permanents selon la province / le territoire et la catégorie d'immigration – Portail du gouvernement ouvert. Consulté le 30 avril 2024.

Lange, F., M. Skuterud et C. Worswick. (2022). [The Economic Case Against Low-wage Temporary Foreign Workers](#). Institut de recherche en politiques publiques.

Mahboubi, P. et T. Zhang. (2023). Empty seats: Why labour shortages plague small and medium-sized businesses and what to do about it, C.D. Howe Institute Commentary number 648.

Picot, G., Crossman, E., & Hou, F. (2023a). [Programme des candidats des provinces : tendances récentes et différences dans les résultats en matière de revenus d'une province à l'autre](#) *Rapports économiques et sociaux* 3(12), 1-21.

Picot, G., Crossman, E., & Hou, F. (2023b). [Programme des candidats des provinces : maintien en poste dans la province d'admission](#) *Rapports économiques et sociaux* 3(11):1-21.

Picot, G., F. Hou et E. Crossman. (2023). Programme des candidats des provinces : son élargissement au Canada, *Rapports économiques et sociaux*, Statistique Canada.

Picot, G., F. Hou et E. Crossman. (2024). Programme des candidats des provinces : variations provinciales, *Rapports économiques et sociaux*, Statistique Canada.

Picot, G. et T. Mehdi. (2024). [L'apport de main-d'œuvre immigrante hautement qualifiée ou peu qualifiée à l'économie canadienne](#). *Rapports économiques et sociaux*, Statistique Canada.

Sommerfield, K. (2023). Tailoring Migration Policies to Address Labour Shortages. ZEW Policy Brief, n° 05/2023. Leibniz Centre for European Economic Research.